



DEMANDE DE VISA DJIBOUTI

Date de dernière mise à jour : 18/03/11

	Tous ressortissants
Délai	INDETERMINE (demande soumise à l'accord du Consul) Attention : Les visas ne sont plus délivrés à l'arrivée
Documents à fournir	
AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois après le retour- 2 photos- 2 formulaires de demande de visa- Lettre de la société française- Lettre d'invitation de la société à Djibouti- Justificatif de revenus (copie de fiche de paie, attestation de revenus, caisse de retraite)- Copie du billet d'avion A/R- réservation hôtelière- Extrait K-bis si l'intéressé est gérant de sa société+ Copie de la carte de séjour valable 6 mois pour les étrangers
TOURISME	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois après le retour- 2 photos- 2 formulaires de demande de visa- Attestation d'agence mentionnant 'un voyage a été réservé- Justificatif de revenus (copie de fiche de paie, attestation de revenus, caisse de retraite)- Copie du billet d'avion A/R- Réservation hôtelière+ Copie de la carte de séjour valable 6 mois pour les étrangers
VISA DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none">- Passeport de service- Note verbale- Formulaire de demande de visa- 1 photo
Validité du visa	Visa fait de dates à dates en fonction de la demande pour des séjours de 3 mois maximum avec une seule entrée Le billet de retour est impératif pour entrer dans le pays
Frais consulaires	
Simple entrée (séjour de 3 mois max)	50 €
Prestations VSI	
Délai normal	Tarif habituel (voir BDC)
Informations complémentaires	Attention : Les visas ne sont plus délivrés à l'arrivée <u>Horaires d'ouverture du Consulat :</u> 09h30 à 13h Tél. : 01.47.27.49.22

	Fax : 04.45.53.50.53
--	----------------------

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19
www.vsi.1er.fr – vsi1er@wanadoo.fr

